



SYNDICAT
AUTONOME
SPP PATS

BP 653
83053 TOULON CEDEX

Tel: 06 18 57 01 93
president@saspp-pats83.org

Affilié à la FA-FPT et à la
FA-FP

Colonel hors classe Éric GROHIN
Directeur départemental
SDIS du Var
87 Bd Michel Lafourcade
CS 30255
83307 Draguignan Cedex

Toulon, le 2 juin 2020.

Objet : Proposition SA SPP PATS 83 attribution primes

Monsieur le Directeur Départemental,

Suite à la parution du décret n° 2020-570 du 14 mai 2020 relatif au versement d'une prime exceptionnelle à certains agents civils et militaires de la fonction publique de l'État et de la fonction publique territoriale soumis à des sujétions exceptionnelles pour assurer la continuité des services publics dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire déclaré pour faire face à l'épidémie de covid-19, le SA SPP PATS 83 vous avait sollicité sur la possibilité d'attribution de la prime covid-19 aux agents du SDIS 83.

Comme vous, nous avons constaté sur le terrain une baisse de la sollicitation opérationnelle dans son ensemble. Néanmoins, nous ne négligeons pas la surcharge de travail engendrée pour les SPP par des procédures d'abordage et de désinfection plus lourdes, allongeant les délais d'intervention. Nous ne négligeons pas non plus le travail renforcé ou dans l'urgence des personnels administratifs et techniques en soutien à ces nouvelles modalités opérationnelles ou tout simplement pour le maintien des activités essentielles à notre établissement public. Enfin nous ne négligeons pas l'impact psychologique (fatigue, stress accru en intervention, anxiété) qu'a pu avoir cette situation pandémique chez certains de nos collègues.

Face à ce constat et après consultation de nos adhérents, nous souhaitons, en toute responsabilité, vous exprimer 2 propositions.

D'une part, nous demandons qu'une prime exceptionnelle covid-19 puisse être attribuée aux agents PATS du SDIS 83. La reconnaissance de leur disponibilité et de leur engagement doit dépasser la symbolique et les remerciements si chaleureux qu'ils puissent être.

Ref : 09/20/GC/SA 83

Affaire suivie par :

Copie à :

Pièces jointes :

D'autre part, les SPP, en grève depuis bientôt un an, ont répondu présents sans faillir, face à la situation d'état d'urgence sanitaire. Ils n'ont pas oublié pour autant la priorité de la revalorisation de leur prime de feu. Nous demandons qu'une reconnaissance tout aussi légitime que pour les PATS, s'exprime non pas en applaudissements, médailles ou autres attributs de « héros » mais que la priorité soit donnée à la prime de feu et à son augmentation à 25% dès la parution du décret. Nous ne réclamerons donc pas l'attribution d'une prime covid-19 pour eux.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Départemental, mes respectueuses salutations.

Le Président départemental,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Guillaume CIVRAY', written over a light grey rectangular background.

Guillaume CIVRAY